Maîtrise en didactique des langues

Téléphone : 514 987-8541
Courriel : ddl2@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
3123	Maîtrise en didactique des langues	Maître ès arts, M.A.	45

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : 2 ans Temps partiel : 4 ans
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le soir Cours offerts le jour

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en didactique des langues vise à approfondir les connaissances de l'étudiant en didactique du français langue d'enseignement ou langue première (L1), du français ou de l'anglais langue seconde (L2) ou des langues étrangères (LE). Elle a pour but de former des spécialistes initiés à la recherche dans le domaine et habilités, soit à poursuivre des études au niveau doctoral, soit à s'insérer immédiatement dans le marché du travail. Deux profils sont offerts : le profil L1 langue première ou langue d'enseignement et le profil L2 /LE langue seconde ou étrangère. Les deux profils ne sont pas étanches, l'étudiant qui le désire peut se composer un profil mixte. Outre la formation académique, le département offre à l'étudiant la possibilité de s'insérer dans des équipes de recherche structurées.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement ou d'un baccalauréat dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne d'au moins 3.2 sur 4.3 (ou l'équivalent); ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat n'ayant jamais suivi de cours en didactique du français langue première (L1), du français ou de l'anglais langue seconde (L2) ou des langues étrangères (LE) peut être admis en propédeutique, soit un programme personnalisé d'activités de mise à niveau, composé de cours d'appoint, totalisant au moins neuf et au plus trente crédits, devant être réussis préalablement à son admission définitive dans le programme ou bien il peut être admis conditionnellement au programme avec l'obligation de suivre un maximum de huit crédits de cours d'appoint.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,7 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Le candidat la candidate ayant obtenu un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative inférieure à 2,7 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). La recommandation d'admission doit être entérinée par la doyenne, le doyen.

Capacité d'accueil
Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)
Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Test de français
Le candidat ayant complété des études universitaires dans une institution non francophone devra passer le test de classement de français de l'École de langues (CECL). S'il y a lieu, l'étudiant devra suivre et réussir les cours FLS3510 Perfectionnement en grammaire II ou FLS3610 Argumentation : débats de société, et les cours préalables si le résultat du test indique un niveau inférieur aux cours susmentionnés, et ce avant le début des cours de programme (propédeutique ou autre) dans lequel il est admis.

Test d'anglais
Le candidat doit avoir la capacité de lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra imposer au candidat de passer le test d'anglais de l'École de langues (CECL) afin d'évaluer sa capacité de lire des textes en anglais. Si le résultat du test indique un niveau inférieur au cours susmentionné, l'étudiant devra suivre et réussir le cours d'appoint ANG2053 Reading I, et les cours préalables avant le début du deuxième trimestre de son programme.

Méthode et critères de sélection
Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation et du curriculum vitae.

Régime et durée des études
Temps complet : deux ans Temps partiel : quatre ans

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les quatre cours suivants (douze crédits) :
DDL8000 Méthodologie de la recherche en didactique des langues
DDL8010 Projet de mémoire
LIN8155 Description linguistique et enseignement du français 1
LIN8156 Description linguistique et enseignement du français 2

Deux cours au choix dans l'un des profils (six crédits) :

Profil «langue première»
DDL8110 Didactique de l'écriture en langue première
DDL8120 Didactique de la lecture en langue première
DDL814X Séminaire à contenu variable en didactique de la langue première
DDL8150 Didactique des premiers apprentissages en lecture et en écriture
Profil «langue seconde ou étrangère»
DDL8211 Théories et recherches en didactique d'une langue seconde ou étrangère
DDL8220 Didactique d'une langue seconde ou étrangère
DDL824X Séminaire à contenu variable en didactique d'une langue seconde ou étrangère
LIN8225 Acquisition des langues secondes
Deux cours au choix parmi les cours complémentaires et/ou les cours de profil (l'étudiant peut également choisir parmi tout autre cours du programme avec l'autorisation de la direction du programme) (6 crédits) :
DDL8410 Intégration des TIC en didactique d'une langue
DDL8430 Didactique de la grammaire
DDL8440 Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture
DDL8450 Intégration de l'enseignement du français dans des situations d'apprentissage complexes
DDL8460 Didactique de l'oral
DDL8480 L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue
Mémoire (vingt et un crédits):

Le mémoire de maîtrise consistera en une recherche originale de l'étudiant dans le domaine de son profil. Il doit rendre compte de la capacité de l'étudiant à mener à bien une recherche, d'analyser les données et d'en présenter les résultats dans une langue claire.

CHAMPS DE RECHERCHE

Didactique du français (L1, L2, LE) ou de l'anglais (L2, LE) à l'oral, en lecture et en écriture
Didactique de la grammaire (L1, L2, LE)
Didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture et du langage oral
intégration des TIC à l'enseignement et l'apprentissage du français (L1, L2, LE) ou de l'anglais (L2, LE)
Interactions : enseignant-apprenant-langue en français (L1, L2, LE) ou en anglais (L2, LE)

REMARQUES PARTICULIÈRES

Il est possible de passer de la maîtrise en didactique des langues, au DESS en didactique des langues ou au programme court de deuxième cycle en didactique des langues

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

PASSERELLES

Maîtrise - DESS - Programme court Il est possible de passer de la maîtrise en didactique des langues, au DESS en didactique des langues ou au programme court de deuxième cycle en didactique des langues Le candidat doit prendre note que toutes les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

DESCRIPTION DES COURS

DDL8000 Méthodologie de la recherche en didactique des langues
Initiation à la méthodologie de la recherche scientifique en didactique des langues dans les paradigmes quantitatif (expérimental), qualitatif (interprétatif) et autres. Aspects épistémologiques de ces types de recherche et définition des concepts de base : hypothèse, postulat, théorie, types de variables, etc. Étude des diverses étapes d'un projet de recherche: élaboration et organisation de la documentation scientifique, définition de la problématique, formulation des hypothèses ou des objectifs, choix du cadre théorique, aspects méthodologiques (techniques d'échantillonnage, cueillette et dépouillement des données), analyse et interprétation des résultats.

DDL8010 Projet de mémoire
Le candidat doit préparer un projet de mémoire au plus tard au trimestre qui suit la fin de sa scolarité. Ce projet doit faire état de la problématique, du bien-fondé de l'hypothèse à vérifier ou des objectifs visés, du cadre théorique ou de la méthodologie envisagés, accompagnés d'une bibliographie pertinente. Le directeur du mémoire est responsable de la supervision de ce projet qui sera présenté oralement dans le cadre d'un séminaire semestriel regroupant les étudiants inscrits à cette activité et les membres devant faire partie du comité d'évaluation du mémoire. Une version de ce projet devra également être déposée sous la forme d'un texte de 20 à 25 pages. Une fois que le projet de mémoire de l'étudiant aura été présenté publiquement en séminaire et sous forme écrite aux examinateurs, ces derniers lui attribueront chacun une note qui sera transmise au sous-comité de programme. Le sous-comité de programme attribuera la note finale en conséquence. La mention sera accordée selon la notation succès-échec.

Conditions d'accès
Être un étudiant inscrit au programme de maîtrise en didactique des langues.

Préalables académiques
Avoir complété 15 crédits.

DDL8110 Didactique de l'écriture en langue première
Ce cours vise à présenter les principaux courants de recherches en didactique de l'écriture. Les moyens d'enseignement seront étudiés en regard des processus de production de textes et des stratégies d'apprentissage dans leurs dimensions cognitive et affective. Entre autres, la didactique de l'écriture sera analysée à la lumière des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des nouveaux programmes d'enseignement. Les liens seront faits entre l'écriture et les autres volets de l'enseignement de la langue première. Des perspectives de recherches seront dégagées.

DDL8120 Didactique de la lecture en langue première
Ce cours vise à présenter les principaux courants de recherches en didactique de la lecture. Les moyens d'enseignement seront étudiés en regard des processus de compréhension et des stratégies d'apprentissage dans leurs dimensions cognitive et affective. Entre autres, la didactique de la lecture sera analysée à la lumière des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des nouveaux programmes d'enseignement. Les liens seront faits entre la lecture et les autres volets de l'enseignement de la langue première. Des perspectives de recherches seront dégagées.

DDL814X Séminaire à contenu variable en didactique de la langue première
Ce séminaire à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des problématiques et orientations de la recherche portant sur un thème particulier relatif au domaine de la didactique de la langue première. Contenu variable pour répondre aux besoins des étudiants.

Conditions d'accès
Étudiants inscrits au programme de maîtrise en didactique des langues, au programme du DESS en didactique des langues et au programme cours de deuxième cycle en didatique des langues.

DDL8150 Didactique des premiers apprentissages en lecture et en

écriture
Dans une perspective didactique, ce cours vise à permettre l'approfondissement des connaissances dans le domaine des premiers apprentissages en lecture et en écriture. On y traitera, entre autres, des interventions didactiques portant sur la conscience de l'écrit, de la reconnaissance des mots, le développement linguistique et métalinguistique de l'enfant de 5 à 7 ans, ainsi que des approches didactiques et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) facilitant les premiers apprentissages en écriture et en lecture facilitant les premiers apprentissages en écriture et en lecture.

DDL8211 Théories et recherches en didactique d'une langue seconde ou étrangère
Ce cours vise à donner une vue d'ensemble de la problématique de la communication orale et de la communication écrite ainsi que du rôle de la culture et de l'évaluation, dans l'enseignement d'une langue seconde ou étrangère. Familiariser l'étudiant avec différentes théories passées et courantes de la didactique des langues secondes ou étrangères; initier l'étudiant à l'étude critique de documents de recherche dans le domaine de la didactique des langues secondes; amener l'étudiant à une réflexion critique sur les fondements des pratiques pédagogiques et la problématique de la didactique des langues secondes ou étrangères; amener l'étudiant à développer ses compétences professionnelles.

Conditions d'accès
Étudiants inscrits au programme de maîtrise en didactique des langues, au programme de DESS en didactique des langues et au programme court de deuxième cycle en didactique des langues.

DDL8220 Didactique d'une langue seconde ou étrangère
Ce cours aborde la didactique d'une langue seconde ou étrangère selon la diversité des apprenants unilingues, bilingues simultanés, bilingues successifs, immigrants ou personnes issues de l'adoption internationale. Ce cours permet à l'enseignant d'adapter ses interventions pédagogiques en fonction des processus d'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère. Les contextes d'apprentissage de toutes les matières scolaires sont pris en compte. Ce cours permet à l'enseignant d'appuyer ses interventions pédagogiques sur des écrits récents issus de la recherche scientifique en didactique des langues.

Conditions d'accès
Étudiants inscrits au programme de maîtrise en didactique des langues, au programme du DESS en didactique des langues et au programme court de deuxième cycle en didactique des langues.

DDL824X Séminaire à contenu variable en didactique d'une langue seconde ou étrangère
Ce séminaire à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des problématiques et orientations de la recherche portant sur un thème particulier relatif au domaine de la didactique d'une langue seconde/étrangère ou d'origine. Contenu variable pour répondre aux besoins des étudiants.

Conditions d'accès
Étudiants inscrits au programme de maîtrise en didactique des langues, au programme du DESS en didactique des langues et au programme cours de deuxième cycle en didatique des langues.

DDL8410 Intégration des TIC en didactique d'une langue
Ce cours permet aux étudiants de jeter un regard critique sur l'intégration des technologies d'information et de communication (TIC) dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation d'une langue. Plus particulièrement, ce cours vise à : (1) amener l'étudiant à une réflexion critique sur les fondements des pratiques pédagogiques intégratrices des TIC dans le domaine; (2) guider l'étudiant dans l'identification de la problématique, des enjeux et des défis reliés à l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation d'une langue par le biais des TIC; (3) outiller l'étudiant afin qu'il développe une certaine autonomie au niveau de l'analyse et de l'évaluation de la pertinence, de la qualité et de l'efficacité de l'intégration des TIC dans le domaine ; (4) initier l'étudiant à la recherche et à l'analyse des retombées de la recherche dans le domaine.

DDL8430 Didactique de la grammaire
Définition et types de grammaires. L'enseignement de la grammaire en langue première et en langue seconde: ressemblances et différences du point de vue des contenus à enseigner et des méthodes d'enseignement. Survol de l'histoire de l'orthographe et de la grammaire scolaire. Les courants actuels en didactique de la grammaire. Les erreurs grammaticales d'apprenants de L1 et de L2: un éclairage sur les conceptions et les processus sous-jacents. Évaluation de matériel didactique, non informatisé et informatisé, et conception d'activités adaptées aux divers publics d'apprenants.

DDL8440 Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture
Ce cours vise à montrer les possibilités pédagogiques qu'offrent les écrits de jeunesse. On y présentera l'utilisation de divers genres d'écrits de jeunesse tels que: roman d'aventure, roman d'amour, science fiction, bandes dessinées, etc. pour développer différentes stratégies de compréhension en lecture.

DDL8450 Intégration de l'enseignement du français dans des situations d'apprentissage complexes
Ce cours vise à présenter les bases théoriques qui justifient l'adoption d'un enseignement du français à travers des tâches complexes (interdisciplinaires ou non) tout en développant l'esprit critique de l'étudiant par une réflexion sur les avantages et les limites de ce mode d'enseignement. L'étudiant sera amené à faire des liens entre les différents domaines de la didactique du français en développant l'habileté à intégrer diverses pratiques en didactique de la lecture, de l'oral et de l'écriture dans la réalisation des situations d'apprentissage complexes. En lien avec les compétences à développer, et en prenant en compte l'apport possible des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'étudiant élaborera des séquences d'enseignement qui mèneront à la réalisation d'une tâche complexe et à l'identification des modalités d'évaluation des apprentissages.

DDL8460 Didactique de l'oral
Ce cours vise à outiller l'enseignant pour l'enseignement/apprentissage de la communication orale. Théories diverses touchant la communication orale. Distinction entre l'oral comme objet d'enseignement et oral comme moyen d'enseignement. Analyse de la variation linguistique et du problème de la norme à l'oral en lien avec le contexte d'enseignement. Comparaison oral-écrit. Particularités du français québécois à l'oral. Approches et contenus d'enseignement, particulièrement les genres oraux formels. Pistes d'évaluation. État des recherches dans les domaines concernés. Compétences et apprentissages visés. Ce cours vise à faire connaître les composantes de la communication orale autant dans ses aspects linguistiques que dans ses aspects didactiques. Composantes linguistiques de l'oral, comprenant l'analyse de la variation et du problème de la norme. Modèles didactiques de la production orale et de l'évaluation de l'oral, particulièrement les genres oraux formels. État des recherches dans ces différents domaines et pistes d'intervention.

Compétences professionnelles en enseignement
Les compétences visées par ce cours sont les suivantes : compétences 1,3, 11 et 13.

DDL8480 L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue
Ce cours vise à approfondir les connaissances nécessaires à l'utilisation de l'Internet à des fins d'enseignement d'une langue première ou seconde. L'étudiant perfectionne ses stratégies de recherche dans un environnement hypertexte. Il s'approprie les connaissances nécessaires pour réaliser un site web multimédia interactif (outils d'édition html, outils de numérisation, outils de compression, outils de sécurité, autres ressources techniques et pédagogiques disponibles sur l'Internet). Il perfectionne ses connaissances relatives au courrier électronique en vue de son utilisation comme outil d'apprentissage ou de communication. Le rôle de l'enseignant dans un environnement hautement technologique sera

discuté, et en particulier les défis et besoins de l'école dans ce contexte, exemples à l'appui.

LIN8155 Description linguistique et enseignement du français 1
Ce cours vise à fournir des connaissances linguistiques liées à la didactique du français. Il portera sur les principaux concepts utilisés en phonétique, en phonologie, en morphologie, en syntaxe, en sémantique ainsi qu'en analyse textuelle et discursive, et en montrera leur pertinence dans l'enseignement.

LIN8156 Description linguistique et enseignement du français 2
Ce cours a pour objet l'approfondissement des connaissances linguistiques et didactiques du français afin d'améliorer son enseignement. Cet approfondissement se fera dans une perspective de production et de compréhension de la langue orale et écrite. On étudiera également l'interaction entre l'oral et l'écrit, entre langue première et langue seconde ainsi que les notions de norme et de variation.

LIN8225 Acquisition des langues secondes
Ce cours vise l'approfondissement des connaissances du domaine de l'acquisition des langues secondes. Il portera sur les hypothèses, les théories et les modèles proposés pour expliquer les différents facteurs qui entrent en jeu dans le processus d'appropriation d'une langue seconde (les facteurs linguistiques, cognitifs, sociopsychologiques, etc.) tant en milieu naturel qu'en milieu formel.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 25/04/25, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2020